



FR0013312717 (part A)



Eligible au PEA



RÈGLEMENT DISCLOSURE (SFDR)

Art. 8 - Produit « à caractéristiques sociales et/ou environnementales »

POSITION-RECOMMANDATION AMF 2020-03

Catégorie 1 - Approche significativement engageante

Quelques chiffres

- > Environ un tiers de la nourriture produite dans le monde pour la consommation humaine chaque année - soit environ 1,3 milliard de tonnes - est perdue ou gaspillée.
- > Si la population mondiale atteint 9,6 milliards de personnes d'ici à 2050, l'équivalent de près de trois planètes pourrait être nécessaire afin de fournir les ressources nécessaires pour maintenir les modes de vie actuels.

Source : Site internet de l'ONU
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/sustainable-consumption-production/>

THÉMATIQUES DU FONDS

- #Alimentation durable
- #Économie circulaire
- #Réduction du gaspillage
- #Gestion des déchets
- #Recyclage

PRODUIRE ET CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

Covéa Terra a pour objectif de profiter des opportunités d'investissement offertes par la transition d'une économie linéaire à une économie circulaire, et de capitaliser sur les enjeux d'optimisation et de réduction de consommation de ressources.

Le fonds suit une stratégie d'investissement ISR qui repose sur une gestion alliant analyse financière/extra-financière. L'approche thématique conduit à sélectionner des valeurs émises par des sociétés en fonction de leur implication dans des actions favorables à l'environnement : l'économie circulaire, le recyclage et la valorisation des déchets, les services limitant le gaspillage alimentaire, les activités dans l'alimentation durable, etc.

UN PROCESSUS DE GESTION SPÉCIFIQUE

Une sélection en plusieurs étapes :

UNIVERS DE DÉPART	UNIVERS PERTINENT & ÉTUDIÉ	UNIVERS INVESTISSABLE	COMPOSITION DU PORTEFEUILLE
 Actions Européennes Toutes capitalisations Tous secteurs Env. 1 500 valeurs	Recherche de sociétés en lien avec la thématique du fonds & Notation interne dédiée Chaque société est notée sur 3 aspects : 1. activité de la société en lien avec la thématique du fonds 2. impacts environnementaux de l'entreprise 3. engagements et objectifs environnementaux de la société Si la société obtient une note pertinente, la valeur est présentée en comité.	Présentation des cas d'investissement Les cas d'investissements approuvés par les membres du comité OPC thématique sont intégrés dans le portefeuille.	 37 valeurs ¹ A minima, 75 % des valeurs ont obtenu une note > à 3/5 ¹ au 28/03/2024, hors dérivés et liquidités

LES POINTS CLÉS

- Un fonds actions européennes axé sur la thématique de l'économie circulaire et la préservation des ressources.
- Une gestion active et discrétionnaire.
- Un fonds doublement labellisé : ISR et Greenfin
- Éligible au PEA
- Toutes tailles de capitalisations.
- Les investissements dans les petites et moyennes capitalisations peuvent aller jusqu'à 100 % de l'actif net.

Pour en savoir plus sur le Label ISR <https://www.lelabelisr.fr/label-isr>

LES PRINCIPAUX RISQUES

- Risque de concentration sectorielle
- Risque actions
- Risque de taux
- Risque d'investissement dans des instruments dérivés et/ou des titres intégrant des dérivés
- Risque de contrepartie
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque de durabilité

Les risques cités ci-dessus ne sont pas limitatifs. Pour plus d'information, nous vous invitons à vous référer au [DIC](#) et au [prospectus du fonds](#).

CATÉGORIE ET IDENTIFICATION

FORME JURIDIQUE	FCP DE DROIT FRANÇAIS
INDICE DE RÉFÉRENCE	SANS INDICE DE RÉFÉRENCE
CLASSIFICATION AMF	NÉANT
CLASSIFICATION MORNINGSTAR	ACTIONS SECTEUR ÉCOLOGIE
SRI	4/7
CODE ISIN	FR0013312717
AFFECTATION DES RÉSULTATS	CAPITALISATION
DURÉE DE PLACEMENT CONSEILLÉE	5 ANS
ENCOURS DU FONDS - AU 28/03/2024	171,21 M€

CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES

DÉPOSITAIRE	CACEIS BANK
HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES ORDRES	13 H
ÉLIGIBILITÉ AU PEA	OUI
RÈGLEMENT / LIVRAISON	J+2
FRAIS D'ENTRÉE MAXIMUM	1,00 %
FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS ADMINISTRATIF ET D'EXPLOITATION	1,60 %
FRÉQUENCE DE VALORISATION	QUOTIDIENNE
COMMISSION MAX. DE RACHAT	NÉANT
POSITION-RECOMMANDATION AMF 2020-03	RÈGLEMENT DISCLOSURE (SFDR)
Catégorie 1 Approche significativement engageante	Produit « à caractéristique sociales et/ou environnementales » (art.8)

AVERTISSEMENTS ET MENTIONS LÉGALES

SRI : L'Indicateur Synthétique de Risque ou SRI (Summary Risk Indicator) est un indicateur global du niveau de risque du produit résultant de la combinaison de deux risques : le risque de marché et le risque de crédit.

Ce document est une communication publicitaire. Il est produit à titre indicatif et ne peut être considéré comme une offre de vente ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un engagement de quelque nature que ce soit et pourra faire l'objet de changements sans préavis de notre part. Ce document ne se substitue pas au DIC. Avant toute souscription, vous devez vous référer au dernier DIC consultable sur le site internet de Covéa Finance : www.covea-finance.fr, sur lequel figure la stratégie d'investissement et les risques associés aux fonds. Avant toute souscription, nous vous recommandons de vous rapprocher de votre conseiller financier afin de vous assurer de l'adéquation de ce produit à vos besoins d'investissement.

Ce fonds est géré par Covéa Finance, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 97-007, constituée sous forme de société par actions simplifiée au capital de 24 901 254 euros, immatriculée au RCS Paris sous le numéro B 407 625 607, ayant son siège social au 8-12 rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris.

Document non contractuel à caractère publicitaire - Achevé de rédiger en avril 2024.

Crédits photos : Freepik, Flaticon

Covéa Finance

83,8
Md€
D'ACTIFS SOUS GESTION
au 29/12/2023

13,4
Md€
D'ENCOURS ACTIONS
(Hors multigestion)
au 29/12/2023

41
Gérants/
Analystes
au 29/12/2023